

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 71 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 3 | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGN3B71SN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser ses connaissances afin de créer une activité pédagogique permettant d'intégrer les nouvelles technologies.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|--|----|
| PEGN3B71SNA | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | 10 |
|-------------|--|----|

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGN3B71SNA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours souhaite donner l'envie aux étudiants de décrypter les médias et leur langage. Faire des étudiants des citoyens responsables et leur donner les outils pour le devenir mais aussi leur permettre et les inciter à faire leurs futurs élèves des citoyens outillés à appréhender les médias avec un regard critique, indépendant et autonome. Ce cours vise à donner les moyens aux futurs enseignants de pratiquer l'éducation aux médias.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'avoir envie de se brancher sur divers médias, sans distinction de classe sociale et de génération.

De décrypter, de relativiser et de critiquer les informations venant de différents canaux: écrits, radiophoniques, cinématographiques, télévisuels, numériques (internet, réseaux sociaux...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse approfondie des médias de masse: Presse, radio, photographie, cinéma, télévision, internet : quel impact ? Information, intoxication ?

Démarches d'apprentissage

Exposé ex cathedra.

Travaux de groupe en classe et présentation.

Analyse comparative de documents cinématographiques, télévisuels, iconographiques et sémiologiques.

Réflexions collectives.

Collecte et partage de documents et exercices d'analyse (présentés et commentés en classe).

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses en séances de cours

Echanges via la plateforme et les mails

Sources et références

Les Compétences en éducation aux médias (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), mai 2015
L'Education aux médias en 10 questions (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), octobre 2012
Une Presse sans Gutenberg - Pourquoi Internet a bouleversé le journalisme, J.-Fr Fogel et B. Patino, éditions du Seuil, 2007

Pluralisme de l'information et media diversity, collectif, éd. de Boeck supérieur, 2013
Savoir communiquer à l'ère des nouveaux médias, Jean-Michel Lefèvre, éd. Dunod, 1998
Histoire des Médias, Gabriel Thoveron, éd. du Seuil, 1997
Attention Médias!, Michel Collon, édi EPO, 1992
Médias et Sociétés, Francis Balle, éd. Montchrestien, 1988
Les Médias à découvert, G. Thoveron, M. Delepeleire, M. Olyff, éd. Vie Ouvrière, 1988
Interstances, Louis Darms, Jean Laloup, éd. Cabay, Louvain La Neuve, 1983

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portefeuille de lecture.
Power Point personnel.
Diffusion de documents bibliographiques et audiovisuels.
Utilisation de l'ordinateur et de différents logiciels.
Utilisations pratiques et critiques d'Internet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

S'assurer que les étudiants aient identifié les outils de décryptage des médias, puissent les utiliser et les transmettre à leurs futurs élèves.

Vérifier qu'ils puissent produire des processus d'apprentissage dans le domaine de l'éducation aux médias.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Tvs | 100 | Tvs | 100 |

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).